



# **Attribution d'une NBI pour certains corps de personnels du ministère de la Justice**

## **LETTRE OUVERTE :**

**Monsieur Éric DUPOND-MORETTI**  
**Ministre de la Justice, Garde des Sceaux**

Ministère de la Justice  
13 Place Vendôme  
75 042 PARIS Cedex 01

Objet : Attribution d'une NBI pour certains corps de personnels du ministère de la Justice.

Monsieur le Garde des Sceaux, ministre de la Justice,

En vue du projet de loi de finances 2025 actuellement en construction, je me permets de revenir vers vous s'agissant des différentes mesures catégorielles qui seraient portées par le ministère.

Comme vous le savez, différents corps de ce ministère attendent beaucoup de ce projet en termes de reconnaissance statutaire et indemnitaire, à l'image des Personnels Administratifs pour lesquels vous avez appelé de vos vœux une nécessaire revalorisation, il y a quelques mois.

C'est dans cette optique que je viens vers vous, afin de vous faire part de notre volonté de voir appliquer l'arrêté du 10 octobre 2022 répartissant le montant global de la nouvelle bonification indiciaire attribuée au ministère de la Justice.

En effet, nous vous avons déjà fait part de la nécessité d'attribuer une prime à destination des Brigadiers-Chefs et Majors de la filière encadrement. À ce titre, nous avons proposé un mécanisme d'attribution de points de NBI, afin de valoriser leur engagement.

Nous souhaiterions que l'ensemble des Personnels Administratifs puissent bénéficier de cette même mesure.

En effet, le ministère de la Justice n'a pas la main pour faire évoluer sur le plan statutaire et indiciaire les personnels des corps communs, dont font partie les Personnels Administratifs. C'est pourquoi nous proposons l'attribution d'une NBI, afin que cette revalorisation, aussi nécessaire que méritée, puisse se concrétiser dans les meilleurs délais.

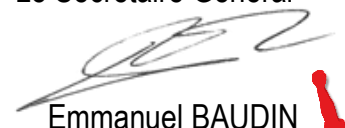
De surcroît, la NBI constitue un système indemnitaire pris en compte pour le calcul de la pension de retraite, et permettrait de faire évoluer favorablement la situation de ces personnels dans l'attente des futures négociations interministérielles, dont nous ne connaissons pas encore l'issue.

Pour ce qui est des Personnels Techniques, qui eux aussi font l'objet de toute notre attention en faveur d'une évolution statutaire et indemnitaire, des réunions de négociation sont en cours avec le Secrétariat Général du ministère de la Justice. Il est primordial que ces négociations aboutissent rapidement afin d'apporter la juste reconnaissance que méritent ces agents.

Monsieur le ministre, ces différents personnels sont des maillons essentiels dans le fonctionnement de la Justice du quotidien. Ils attendent beaucoup des annonces que vous avez voulu porter à leurs égards. FO Justice se doit d'être à leurs côtés pour que ces paroles deviennent des actes.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, l'expression de ma très haute considération.

Le Secrétaire Général



Emmanuel BAUDIN

